



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2010/07/14

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB enquête sur un accident mortel

Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident du travail dans lequel un travailleur âgé de 32 ans de la réserve de la Première nation d'Eel Ground, située près de Miramichi, a perdu la vie.

Mike Holmes se servait d'une torche afin de découper une remorque à des fins de récupération lorsque la remorque est tombée et l'a écrasé.

Des agents de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada mènent une enquête pour déterminer si l'accident aurait pu être évité et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.